

## ÉDITORIAL



### « À LA RENCONTRE DES ARTISANS »

48 heures de l'ouverture au public de la 83e Foire Internationale de Metz, le secteur des métiers de la Moselle est prêt et impatient de lancer le programme des festivités qu'il a construit pour vous jusqu'au 08 octobre.

Rassemblés au sein du « Village de l'artisanat 2018 », de nombreux apprentis et artisans ont, cette année encore, répondu présents à notre invitation pour vous proposer des démonstrations, des concours et des dégustations... Durant 11 jours, mille et une façons de découvrir le savoir-faire artisanal par ceux qui le font vivre.

Au titre des nouveautés, un espace champêtre met à l'honneur les brasseurs et les fleuristes de notre département. Une façon originale de décliner « La Foire par nature », thème de cette 83e édition.

Que ce soit pour faire une pause, déguster des produits artisanaux, échanger avec les artisans, en savoir plus sur leurs produits ou découvrir leur savoir-faire, nous vous attendons donc au « Village de l'artisanat 2018 ».

Très assidus durant la Foire Internationale de Metz, des apprentis des différentes filières du « Campus des Métiers de Moselle » réaliseront leurs premières démonstrations pédagogiques sous le regard attentif des 160.000 visiteurs de la Foire.

L'occasion pour moi de m'adresser aux familles et aux jeunes qui seraient encore à la recherche d'une orientation pour cette rentrée scolaire. N'hésitez plus et faites le choix gagnant de l'apprentissage ! Collégiens, lycéens ou étudiants, le « Campus des Métiers de la Moselle » est prêt à vous accueillir pour vous aider à vous former dans l'un des 250 métiers que compte l'artisanat. Pour découvrir nos formations et les modalités d'inscription, rapprochez-vous dès à présent des CFA de Metz, Forbach et Thionville. Les inscriptions y sont possibles jusqu'à fin octobre 2018.

Et, puisque la CMA 57 sera sur tous les fronts lors de cette rentrée, je vous informe d'ores et déjà de l'organisation du « Salon GO 2018 », en partenariat avec la CCI Moselle, le vendredi 16 novembre prochain. Ce rendez-vous annuel sur le thème de la création-reprise d'entreprise permet à toutes les personnes ayant un projet de venir l'enrichir en le confrontant à des experts (compagnies consulaires, services publics, banques, assurances, avocats, comptables, etc.). Une belle opportunité d'évoquer avec des spécialistes la pertinence de votre idée et de lever vos interrogations. Pour que l'artisanat mosellan continue à s'affirmer, venez à notre rencontre !

LILIANE LIND  
Présidente de la CMA 57

## « Nous avons une longueur d'avance »

Formation, emploi, développement économique, valorisation des savoir-faire et des territoires... la CMA 57 travaille sans relâche, avec force et conviction pour la Moselle. Point d'étape avec Dominique KLEIN, Secrétaire Général-Directeur Général des Services de la compagnie consulaire.

**Le Républicain Lorrain : La rentrée de la CMA 57 est marquée par la création du « Campus des Métiers de Moselle ». Pouvez-vous nous en dire davantage ?**

**Dominique KLEIN :** En cette rentrée 2018, les 3 Centres de Formation d'Apprentis gérés par la CMA 57, appelés couramment CFA, ont été regroupés en une seule entité à laquelle les élus de notre compagnie ont décidé de donner le nom de « Campus des Métiers de Moselle ».

Cela ne change rien pour les apprentis ou pour les entreprises qui les accueillent. La proximité reste notre priorité. Le « Campus des Métiers de Moselle » déploiera ses activités dans nos trois établissements basés à Metz, Forbach et Thionville.

Par contre, cela conduit à changer



« Nous renforçons nos pôles de compétences et d'excellence »

nos modes de gestion et facilitera très largement notre communication en direction des publics concernés. Dans le cadre de la réforme de l'apprentissage, cela nous permettra de renforcer nos pôles de compétences et d'excellence. Cette nouvelle dimension va faciliter le développement d'outils pédagogiques plus modernes et plus performants, notamment pour faciliter l'individualisation et ainsi adapter la pédagogie à des publics plus variés.

**Le Républicain Lorrain : En octobre prochain, un pôle d'excellence alimentaire, construit aux côtés du Siège de la CMA 57, ouvrira aussi ses portes. De quoi s'agit-il ?**

**Dominique KLEIN :** Il y a trois ans, nous avons décidé de doter l'artisanat de la Moselle d'un pôle d'excellence alimentaire. Le site de Metz a été choisi parce qu'il est voisin de deux établissements majeurs en Moselle : le Lycée Hôtelier Raymond Mondon et le CFA de la Restauration. Notre projet se veut complémentaire et il permettra de développer des mutualisations entre ces professions et l'artisanat.

Au-delà de cette complémentarité, il s'agit également d'un outil pédagogique exceptionnel doté d'équipements de formation performants pour les métiers de la boucherie, des traiteurs et de la poissonnerie. Il répond aux normes les plus récentes et les plus exigeantes en matière d'hygiène alimentaire. Sur plus de 2.000 m<sup>2</sup>, les jeunes y trouveront des conditions d'apprentissage exceptionnelles.

Le transfert de ces formations vers ce nouvel équipement va dégager des surfaces qui nous permettront d'agrandir et de moderniser les laboratoires de formation de la boulangerie et de la pâtisserie. Ainsi, toute la filière alimentaire se trouvera modernisée et renforcée sur le site messin du « Campus des Métiers de Moselle ». C'est un avenir nouveau qui s'ouvre pour ces métiers.

En plus, cette nouvelle construction nous a permis de créer d'une salle de sport qui faisait défaut pour préparer nos 700 apprentis de Metz aux épreuves sportives de leur examen.

**Le Républicain Lorrain : Apprentissage, création d'entreprise, régionalisation... l'artisanat mosellan semble amorcer un virage important. Comment l'anticipez-vous ?**

**Dominique KLEIN :** C'est vrai, nous vivons un moment très particulier. De nombreuses réformes décidées par le Gouvernement concernent directement ou indirectement l'artisanat et le réseau des CMA.

La réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle est actée. Nous allons devoir nous adapter aux changements qu'elle va générer. Cela touche l'organisation de la formation. Nos équipes pédagogiques s'y préparent et je suis très confiant.

Autre sujet pour nous, le changement prévu pour le financement des CFA qui va être confié aux opérateurs de compétences portés par les



« La proximité reste notre priorité »

branches professionnelles. Il reste encore de nombreux points à préciser et les décisions à venir seront capitales pour la réussite de cette réforme.

Un nouveau chantier s'ouvre également avec la discussion parlementaire à venir sur la Loi PACTE. Elle va directement intéresser les entreprises artisanales ainsi que nos établissements publics. Les premières orientations connues nous conduisent à de réelles satisfactions, mais aussi à de réelles doutes, même s'il est encore trop tôt pour en mesurer les impacts.

Notre démarche qualité, la priorité que nous donnons à la satisfaction de nos clients, notre offre de services... constituent de réels atouts pour répondre à tous les objectifs gouvernementaux.

Demain, nous continuerons à nous moderniser et à nous améliorer comme nous le faisons depuis plus de 20 ans, et ainsi garder une longueur d'avance.

Ce que nous devons préserver à tout prix, c'est la proximité que nous avons créée et développée avec nos clients, avec les artisans de Moselle. C'est ce à quoi nous nous engageons tout en ne rejetant pas l'idée d'une mutualisation des moyens au niveau régional pour réaliser des économies d'échelle.

## RDV AU « VILLAGE DE L'ARTISANAT 2018 » ■ 83<sup>e</sup> FOIRE INTERNATIONALE DE METZ

Depuis quelques années le chapiteau du « Village de l'artisanat » est devenu l'un des lieux de passage obligatoire pour chaque visiteur de la Foire Internationale de Metz. La présence des professionnels des métiers de bouche n'y est pas étrangère tant le public aime voir à l'ouvrage ces artisans et apprentis, avant de déguster les produits qui viennent d'être réalisés devant eux. Mais le succès du « Village de l'artisanat » tient aussi dans ses « Espaces démonstrations » sur lesquels se relaient chaque année de nouveaux artisans. La 83<sup>e</sup> édition ne dérogera pas à la règle avec la venue d'un céramiste, coutelier-affuteur, décorateur métal, créatrice de textiles écolos, etc.

La CMA 57 proposera d'ailleurs, pour la première fois, un troisième « Espace démonstrations » animé chaque jour par des brasseries artisanales de la Moselle, mais aussi des fleuristes qui se mêleront à un décor de pailles...



Pour préparer votre visite à la 83<sup>e</sup> FIM, découvrez le programme complet du « Village de l'artisanat 2018 » sur [www.cma-moselle.fr](http://www.cma-moselle.fr)

Comme des milliers d'entrepreneurs

## BÉNÉFICIEZ DE LA GARANTIE SOCAMA POUR RÉALISER VOTRE PROJET PROFESSIONNEL\*



UN PROJET



UNE BANQUE



UNE GARANTIE



\*Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire et la Socama.

Socama Alsace Lorraine Champagne - Société coopérative de caution mutuelle à capital variable régie par les dispositions du titre 1<sup>er</sup> du livre V du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs au cautionnement mutuel et aux établissements de crédit, affiliée à BPCE et agréée collectivement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Siège social : 3 rue François de Curel 57000 METZ - 369 800 347 RCS Metz.

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Établissements de Crédit. Siège social : 3 rue François de Curel, 57000 Metz. 356.801.571 R.C.S. METZ. Société de courtage et d'intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS n° 07 005 127. Crédits photos : Fotolia.



La caution des professionnels

[www.socama.com](http://www.socama.com)

En partenariat avec

BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE



[www.bpaic.fr](http://www.bpaic.fr)